

Agora

La lettre du Conseil de développement
de la Métropole Européenne de Lille - décembre 2017

Conseil de Développement

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

Hors-série

Spécial Ateliers prospectifs



Des Chantiers aux Ateliers prospectifs

Ces dernières années notre Conseil a engagé une importante réflexion interne afin de mieux définir notre rôle et nos missions et d'améliorer notre fonctionnement. Des plénières de co-design ou sous forme de forum ouvert, quatre chantiers refondateurs, des échanges sur les nouveaux modèles en matière d'économie, de société, de démocratie, ... sont autant de moments qui ont ponctué ce travail.

Trois principes majeurs ont guidé cette démarche. D'abord renforcer notre rôle d'agitateur d'idées et notre expertise d'usage, afin d'offrir aux élus de la MEL un regard différent et complémentaire de celui des experts. Ensuite associer une vision à long terme sur le devenir de la métropole à une approche pragmatique proposant des actions opérationnelles. Enfin, mieux répondre aux souhaits et aux attentes de nous tous pour que chacun puisse participer aux travaux du Conseil et y faire valoir la richesse de notre diversité.

Les huit Ateliers prospectifs sont le résultat de cette longue réflexion. Ils ont été débattus lors de la séance plénière du 24 avril dernier et présentés aux élus métropolitains qui les ont accueillis avec intérêt. Les orientations de ces Ateliers sont le résultat de votre travail collectif. A tous maintenant de les faire progresser.

Les huit Ateliers prospectifs :

- La MEL, un écosystème générateur d'innovations
- Des emplois pour aujourd'hui et demain dans la MEL
- Une métropole en transition vers la résilience
- Espaces publics, proximité et ville en réseau dans la MEL en 2050
- Le vivre ensemble, une des vertus de la MEL
- Le vivre ensemble, un fil rouge pour les politiques de la MEL
- Démocratie participative à tous les étages
- Pour des politiques métropolitaines toujours mieux coordonnées

Gérard Flament

Président du Conseil de développement
de la Métropole Européenne de Lille



La MEL, un écosystème générateur d'innovations

Lille capitale mondiale du design en 2020. Quel formidable coup d'accélérateur sur l'innovation technologique et sociale ! L'innovation est au cœur de la dynamique d'un territoire et est un facteur d'attractivité puissant. Comme citoyen nous sommes tous concernés de près ou de loin par l'innovation en tant que salarié, bénévole, parent, habitant, consommateur, sportif, entrepreneur, travailleur, retraité...

Comment peut-on la favoriser plus encore ? Qu'elle soit technologique ou sociale, elle est souvent le résultat de la présence sur un même territoire de nombreux constituants combinés en un cercle vertueux : un bassin économique et associatif vivant, des hommes et des femmes qui osent l'aventure de l'innovation, une recherche dynamique, la présence de talents et de gens formés, des lieux de rencontres et d'échanges, des porosités entre des mondes qui se connaissent parfois mal, des facilitateurs et des accompagnateurs en moyens organisationnels, financiers, juridiques, commerciaux... Nous allons tenter d'établir un diagnostic « sensible » de l'innovation sur notre territoire pour proposer des idées qui pourraient renforcer l'efficacité de notre écosystème. Se nourrir des regards de chacun est source d'innovation !

Animateurs de l'atelier : **Marie Julie Rock et Ali Benfattoum**

Lancé en septembre 2017

Dominique Chaussec,

Collège économique.



Parole à...

- Vous avez participé au chantier la métropole entreprenante, qu'en avez-vous tiré ? (pistes de réflexion, ambiance...)

En intégrant ce chantier, j'ai apprécié la participation de ses membres couvrant des horizons divers et complémentaires. Les échanges et témoignages permettent aux débats d'apporter consistance, écoute et pistes de réflexion partagées faisant ainsi émerger 3 questions :

- La MEL est-elle terre d'innovation ?
- Un territoire en transition ?
- Un gisement de nouveaux emplois de demain ?

- Vous allez participer aux ateliers prospectifs qu'en attendez-vous ?

Travailler au présent sur ce qui peut advenir et cartographier les acteurs concernés et leur implication permettant de mieux exploiter les atouts existants et mettre en place de véritables projets de valorisation du territoire.

- À votre avis que doivent apporter ces ateliers aux élus et aux services de la MEL ?

- Pour les élus, leur permettre d'envisager la prospective comme un outil favorisant la construction des visions stratégiques durables avec les parties prenantes locales.
- Pour les services, construire une boîte à outil issu d'une démarche « Bottom up »

Des emplois pour aujourd'hui et demain dans la MEL

Les mutations économiques et sociétales que nous rencontrons à l'heure de la digitalisation et de la robotisation, nous invitent à nous interroger sur l'emploi de demain.

L'emploi est au cœur des préoccupations des politiques métropolitaines et la MEL dispose d'un rôle de moteur économique par son rayonnement et sa capacité d'innovation.

Tout d'abord, il nous faudra explorer des secteurs que l'on évoque rarement sous l'aspect de la création d'emploi, mais qui, à leur échelle pourraient y concourir : le monde associatif, celui de la création artistique...

Ensuite nous savons également que les écoliers d'aujourd'hui exerceront des métiers qui n'existent pas encore, il y a là un chantier à ouvrir pour adapter l'offre de formation aux évolutions qui se profilent.

Au vu de ce constat, comment la MEL peut-elle mettre en perspective les grandes évolutions qui contribueront à façonner l'emploi et le marché du travail dans les années à venir ?

Ainsi, le Conseil de développement se propose dans un premier temps, d'identifier et d'explorer les secteurs porteurs (l'ESS, la création artistique...) puis dans un second temps de réfléchir aux moyens de collaborations des acteurs pour renforcer la dynamique dans ces domaines.

Animateurs de l'atelier : **Ahmed Djafer et Montoli Bokoto**

Lancé en septembre 2017



Une métropole en transition vers la résilience

Les évolutions climatiques, économiques, sociales et politiques renvoient à l'obligation de faire face à de nombreux défis mondiaux et locaux. Les territoires comme les métropoles se retrouvent en « première ligne » pour gérer ces transitions de natures multiples et interdépendantes. La question majeure que cet atelier traitera est centrée autour des capacités de résistance et de rebond du territoire métropolitain, de même que la capacité pour les acteurs concernés, à les anticiper dans un cadre prospectif. C'est donc l'ensemble de ces dimensions qui constituent la notion de résilience proposée dans le cadre de cet atelier.

Au fil de ses réunions il devra identifier les différents leviers dont dispose la MEL dans le cadre de ses compétences et suggérer des actions favorisant la résilience de la métropole en insistant sur la place des citoyens dans l'ensemble des propositions qui seront formulées.

Pour engager les travaux, une thématique s'impose, c'est celle de la sobriété énergétique et de la performance thermique de l'habitat. Quelles réponses apporter au regard des caractéristiques du bâti métropolitain, des ressources des habitants, de la capacité des entreprises du BTP,...

Animateurs de l'atelier : **Dominique De La Gorce et Yves D'Hau Decuypere**

Lancé en octobre 2017

Antoine Goxe,

Collège sociétal.

Parole à...

- Vous avez participé au chantier « La ville 2050 » : qu'en avez-vous tiré ?

Le chantier « La ville 2050 » a ouvert des perspectives vastes de réflexion aux membres du Conseil. Les problématiques de l'habitat et des transports y ont été particulièrement discutées, en toute logique au regard des compétences de la MEL, en y intégrant fortement les questions relatives au climat, à l'énergie, et à l'évolution des modes de vie. Un rappel que la production urbaine et ses différentes fonctions doivent se penser sur un pas de temps qui dépasse la durée des mandats politiques – tout en étant décidée et mise en œuvre dans ce cadre !

- Vous allez participer aux ateliers prospectifs. Qu'en attendez-vous ?

Je vais participer à l'atelier « La transition vers une ville résiliente ». La transition, c'est la période de changement qui s'engage vers un mode de développement plus soutenable, dont on perçoit bien certains aspects mais qui ne constitue pas encore un modèle bien défini... La notion de résilience aide à en préciser les contours (adaptation, autonomie, relocalisation...). J'attends des travaux de l'atelier qu'ils puissent contribuer à clarifier pour tous ces notions de résilience et de transition, et qu'ils contribuent à relier les initiatives et innovations techniques et sociales des acteurs de la Métropole (entreprises, associations, citoyens... mais aussi les communes et établissements publics !) qui concourent à cet objectif.

- À votre avis, que doivent apporter ces ateliers aux élus et aux services de la MEL ?

Des éléments de vision de notre futur commun sur le territoire métropolitain nourris de la diversité des membres du Conseil, et un encouragement à intégrer cet horizon temporel de moyen terme pour la construction des politiques publiques métropolitaines. La question sous-jacente : quelle gouvernance pour mener ce processus de transition ? La transition ne peut être gérée de manière technocratique.



Espaces publics, proximité et ville en réseau dans la MEL en 2050

La ville change et ses perspectives d'évolution sont très importantes, un besoin de prospective se fait sentir en matière de planification urbaine. En même temps l'on constate que les habitants investissent des lieux de sociabilité divers et pluriels selon leurs modes de vie, sur le territoire de la MEL et au-delà. De la ville traditionnelle, ils sont passés à la ville réseau. La question centrale de cet atelier est : comment réinventer une nouvelle urbanité pour demain ?

Pour aborder cette problématique, l'atelier se propose d'engager des réflexions à partir du devenir des quartiers de la ville de 2050 et l'ensemble de leurs interrelations : les quartiers résidentiels, mais aussi les pôles d'emploi, les pôles commerciaux, les grands équipements et les lieux récréatifs en étudiant les mutations en cours ou envisageables dans les 30 prochaines années. Des propositions opératoires viendront conclure ce travail. Une réflexion en résonance avec la MEL capitale mondiale du design en 2020, constitue le point de départ des travaux.

Animateurs de l'atelier : **Marie Blanckaert et Gérard Gabillard**

Lancé en octobre 2017



Le vivre ensemble, une des vertus de la MEL

D'ores et déjà, au sein de la MEL, des initiatives publiques, associatives ou « citoyennes » se développent pour faciliter le « vivre ensemble ». Les travaux du « chantier » sur le vivre ensemble ont considéré que cette notion pouvait constituer une des vertus de la MEL. Dans un premier temps, sur un échantillon d'une dizaine de communes et à partir d'un questionnaire auprès des membres du Conseil de développement, l'atelier engagera un recensement de ces expériences, un repérage des pratiques mises en œuvre, et comment mieux les faire connaître. Suite aux échanges auprès des élus (notamment les VP Métropole citoyenne et Politique de la ville), des services de la MEL, ainsi qu'au sein de l'atelier « Le vivre ensemble, un fil rouge pour les politiques de la MEL » l'atelier proposera des pistes de travail pour développer des initiatives à l'échelle de la Métropole sous la forme d'un projet commun pour la MEL. Celui-ci doit irriguer l'ensemble des politiques publiques tout en renforçant la prise en compte des différentes propositions du Conseil de développement au sein de la MEL.

Animateurs de l'atelier : **Catherine Florent et Jean Pierre Vandenbroucke**

Lancé en septembre 2017

Le vivre ensemble, un fil rouge pour les politiques de la MEL

Comment contribuer à faire de la MEL un espace facilitant le « vivre ensemble » pour rassembler les habitants et les usagers dans un esprit de tolérance et d'échange ? Comment agir pour éviter ou limiter les fractures de tous ordres (territoriaux, sociaux, culturels etc.) au sein de la MEL ?

Pour répondre à ces deux questions, l'atelier « Le vivre ensemble, un fil rouge pour les politiques de la MEL », se proposent de poursuivre la réflexion en vue d'une définition partagée du vivre ensemble. L'idée est d'auditionner des personnalités (monde associatif, universitaires etc.) pouvant nourrir la réflexion. Ces auditions seront un préalable. Ensuite seront organisés des tables rondes dans des lieux du territoire métropolitain. L'objectif sera de solliciter les élus et services de la MEL porteurs de politiques publiques sur le sens du « vivre ensemble » dans la métropole. Ces travaux seront menés en lien étroit avec l'atelier « Le vivre ensemble, une des vertu de la Mel ».

Animateurs de l'atelier : **Colette Fleuriault et Gérard Tonnelet**

Lancé en septembre 2017



Slimane Mobarek,

Collège des personnes physiques.

Parole à...

- Vous avez participé au chantier vivre ensemble, qu'en avez-vous tiré ?

(Pistes de réflexion, ambiance...)

Participer à ces différents chantiers m'ont permis de m'intéresser aux instances de démocratie participative présentes sur le territoire de la MEL et de réfléchir à la manière dont les citoyens/habitants pouvaient faire remonter leurs préoccupations et prendre part à certaines orientations ou décisions « politiques » (relatives aux affaires de la cité). Cela m'a également permis de mieux comprendre les compétences de la MEL et le rôle du Conseil de Développement. Les rencontres de ce chantier ont été suffisamment structurées pour permettre à la fois l'expression libre de chacun et l'avancée des travaux.

- Vous allez participer aux ateliers prospectifs qu'en attendez-vous ?

J'espère pouvoir contribuer aux travaux de ces ateliers et élargir le champ de mes connaissances/compétences. J'ai envie que nos travaux aboutissent à une réalisation concrète et utile.

- À votre avis que doivent apporter ces ateliers aux élus et aux services de la MEL ?

Ces ateliers devraient apporter des informations précises, actualisées et exploitables aux élus et services de la MEL afin de les aider dans leurs projets et prises de décisions. Cela pourrait aussi être l'occasion de regarder la manière dont des aspirations, orientations ou décisions métropolitaines s'appliquent ou se vivent concrètement sur le territoire de la MEL.

Démocratie participative à tous les étages

La démocratie participative se développe aujourd'hui à différentes échelles, portée - ou non - par des collectivités. Dans les quartiers, les communes, les agglomérations, les départements, les régions voire au niveau transfrontalier, des instances, qu'elles soient ou pas encadrées par des lois, se multiplient pour débattre des politiques publiques à différentes échelles (du projet d'aménagement à des réflexions plus globales). Or, bien souvent, ces instances ou démarches se connaissent peu alors que les thématiques abordées sont proches (aménagement, habitat, transport...).

Fort de ce constat, l'atelier vise à identifier d'une part les instances et d'autre part les pratiques en matière de démocratie participative, dans une perspective de partage et de mutualisation des méthodes.

A terme, il s'agirait de créer une communauté d'acteurs et d'organiser un évènement avec l'ensemble des acteurs de la démocratie participative de notre territoire.

Animateurs de l'atelier : **Guillemette Lescure et Paul Nayral De Puybusque**

Lancé en juin 2017

Danièle Mercier,

Collège des personnes physiques.

- **Vous avez participé au chantier la gouvernance et les citoyens, qu'en avez-vous tiré ? (pistes de réflexion, ambiance...)**

Pour ce chantier et les autres d'ailleurs, j'ai observé un niveau de réflexion et une compétence des participants du groupe dans une ambiance à la fois studieuse et très ouverte avec une participation de tous.

- **Vous allez participer aux ateliers prospectifs. Qu'en attendez-vous ?**

Je pense que le fil rouge serait la mise en réseau de tous les acteurs mais en y associant par des manifestations de la société civile.

- **À votre avis, que doivent apporter ces ateliers aux élus et aux services de la MEL ?**

J'attends des ateliers, bien sûr, des propositions qui soient concrètes (je veux dire que l'on doit tenir compte des contraintes... des limites de toute sorte..) mais je souhaiterais beaucoup de liens avec les élus... pas de discours convenus mais de vrais échanges avec nous !

Parole à...

Pour des politiques métropolitaines toujours mieux coordonnées

Les métropoles sont investies de compétences de plus en plus stratégiques qui visent à faire bénéficier les habitants et les acteurs économiques des dynamiques ainsi mises en œuvre. Or, le mode de désignation des conseillers métropolitains (fléchage sur les listes électorales communales) ne favorise pas à l'heure actuelle le débat sur les enjeux et les politiques métropolitaines qui deviennent pourtant un enjeu crucial pour les citoyens.

Comment passer du local à la métropole ? Comment passer du jour le jour au futur ? Comment identifier et mobiliser tous les acteurs autour de perspectives communes ? Comment faire des citoyens des acteurs et des gagnants de la métropolisation ? Comment mettre en valeur la position européenne de la Métropole de Lille ?

L'atelier propose d'explorer ces questions en se penchant sur les politiques qui font métropole. Pour cela, il propose trois axes de travail : rechercher dans les politiques mises en place par la MEL des aspects relevant spécifiquement d'une démarche de métropole ; analyser les bienfaits de la métropolisation pour le citoyen et le rôle qu'il peut jouer dans la construction des politiques publiques ; promouvoir une meilleure cohérence des actions et une collaboration renforcée entre les acteurs sur les politiques clés.

Atelier en attente.

À l'occasion du renouvellement de la Présidence du Conseil, Damien Castelain a présenté son projet métropolitain



La séance plénière de notre Conseil du 29 juin dernier a été marquée par deux moments singuliers : la présentation du projet métropolitain par le Président de la MEL et la désignation d'un nouveau Président du Conseil.

Damien Castelain, Président de la MEL nous a présenté en détail les principaux objectifs retenus pour la durée de son mandat et le projet métropolitain que la MEL entendait conduire sur cette période. Ce projet s'articule autour de trois axes majeurs.

Le 1^{er} objectif est fondamental, il faut **bâtir une capitale régionale en mouvement**. Il ne peut pas y avoir de grande région sans grande métropole et il ne peut pas y avoir de grande métropole sans une grande région. Pour cela la MEL doit toujours développer de grands projets structurants : une offre de transport renforcée, de nouveaux équipements, une économie et un tissu entrepreneurial dynamique, un engagement résolu dans la transition énergétique.

Le 2^{ème} objectif est de **construire une métropole stratégique et attractive**. Cela passe par des documents d'urbanisme adaptés aux exigences d'aujourd'hui et de demain, une accessibilité digne d'une métropole, une formation supérieure de qualité, l'organisation de grands événements porteurs de rayonnement international et une ouverture sur les territoires voisins et le monde.

Le 3^{ème} objectif est d'**avoir une métropole solidaire à l'écoute de ses territoires**, qui se préoccupe de toute la population. Fournir à tous le haut débit, porter une attention toute particulière aux plus démunis, rendre la métropole plus sûre, accompagner la jeunesse en sont les vecteurs les plus importants.

Cette plénière était également la dernière pour **Agnès Démotié** qui a assuré la présidence du Conseil de développement depuis juin 2014. Le Président Castelain, en son nom et celui de l'ensemble des élus de la Métropole Européenne de Lille, et Bernard Gérard, Vice-président à la Métropole citoyenne ont remercié sincèrement Agnès pour son engagement pour l'animation du Conseil de développement et la qualité des travaux qu'elle a pilotés durant les trois dernières années. Les Vice-présidents, le Bureau et tous les membres du Conseil s'associent à cet hommage et louent l'implication, le dynamisme, la détermination et la cordialité qu'Agnès a toujours su mettre au service du Conseil de développement.

Pour succéder à Agnès, le Président de la MEL a proposé la candidature de **Gérard Flament** qui a été élu par les membres du Conseil. Le nouveau Président a évoqué quelques lignes directrices pour les trois années à venir. Tout d'abord, il a affirmé la nécessité de poursuivre l'exploration de nouveaux modèles tout en combinant peut être encore plus tous nos moyens de réflexion : les saisines de la MEL, nos Ateliers prospectifs, les expertises extérieures, les Cafés Métropolitains, ... Ensuite il a rappelé qu'il était indispensable de renforcer le travail collectif au sein de notre Conseil en améliorant notre capacité d'écoute et de partage, en professionnalisant nos méthodes d'animation, en renforçant la communication. Enfin il a rappelé qu'il était primordial de rechercher des échanges plus constants avec les élus et les services de la MEL et de continuer à nous ouvrir sur le monde extérieur de la métropole : les acteurs académiques, économiques, les autres représentations de la société civile, les territoires voisins.



Conseil de développement
1 rue du Ballon - CS 50749
59034 Lille Cedex

Tél. : +33 (0)3 59 00 64 52
Email : conseildev@lillemetropole.fr
Site : www.conseildeveloppement.fr

Directeur de la publication : Gérard Flament, Président du Conseil de développement - Rédaction : les membres du Conseil de développement.

Crédits photos : MEL et CDD.

Impression : MEL, 1 rue du Ballon, Lille - Dépôt légal : mars 2009 ISSN : 2101-6615 - Imprimé sur papier recyclé.

Suivez le Conseil de développement de la Métropole Européenne de Lille sur les réseaux sociaux :
Facebook : conseildeveloppementlillemetropole / Twitter.com : MEL_CDev

